

A l'intention de  
Madame Marie- France CROHIN

Croix Fonsomme

Commissaire enquêteur

Objet:Enquête publique du  
parc éolien des Saules Croix Fonsomme

Madame,

Je vous prie, madame, de bien vouloir prendre connaissance de quelques remarques que ce projet soulève et de les intégrer dans votre rapport  
Avec toute ma considération

Si je reprends l'argumentaire qui a précédé au développement de l'énergie éolienne En quoi l'éolien est un moyen de production rentable , qui doit créer de l'emploi en France et dans notre région , qui protège notre environnement

**Rentable pour qui** , financièrement pour les promoteurs des fermes , pour les capitaux étrangers ( société VALECO capitaux majoritairement allemand ), rentable c'est sûr avec un taux de retour sur investissement de moins de 9 ans , même pour un investissement du projet de 30 millions d'euros sur 25 ans , quelle rente pour les fonds d'investissements Pourquoi a t'on interdit à EDF de construire des parcs , et oui au nom de l'Europe et sa sacro-volonté de supprimer les monopoles ( monopoles d'état que l'on a liquidés pour mieux les recréer avec des capitaux privés et étrangers )

**Double peines pour les clients français** , énergie subventionnée par le tarif d'achat garanti , et par la part payée sur les factures des fournisseurs et tarifs en hausses

**Emploi** , quel emploi ? : machine de construction étrangère ( au choix danoise , allemandes ou espagnoles ) , montage par des entreprises étrangères

**Quelle est la capacité garantie du parc éolien** , en prenant le niveau France , 10 % selon EDF , RTE ( ref bilan prévisionnel 2017 ) , ou 1 % ( retour d'expérience de 4 gestionnaires de transport d'outre Rhin )

Même en hypothèse optimiste à 20%de puissance garantie , pour une puissance de 28 MW , comme ce parc , il faut garantir 20 MW de nucléaire ou d'autres moyens de production. L'électricité ne se stocke pas , il faut garantir l'alimentation des industriels et de la population avec un qualité constante ( fréquence , puissance )

Sommes nous prêts à avoir des coupures , lors d'appel important en été pour les climatisations , en hiver pour le chauffage quand les machines ne tournent , en période d'anticyclone ,

Si ces arguments sont inexacts , pourquoi ne pas raccorder les éoliennes sur le réseau moyenne tension existant à 20 KV , les raccordements ne peuvent se faire qu'à travers un poste de transformation 63 kv

Le réseau HTB du RTE est tendu , les capacités dans notre région limitées du fait de l'âge et de la technologie des ouvrages , la population est elle prête à avoir sortir de terre de nouveaux ouvrages aériens , ou prête à payer la mise en souterrain d'ouvrages neufs

### **Protection de notre environnement , Croix Fonsomme village Picard cerné par d'étranges moulins à vent**

De la Butte des Moulins à Croix-Fonsomme. ou du hameau de Méricourt

42 ÉOLIENNES visibles par temps de pluie !!!! Le projet éolien des Saules nous en remet 8 sur Croix Fonsomme et Fontaine Uterte !

**Pourquoi au nom de l'environnement** , pondu par des soit -disant écologiste , plus bobo écolo , sacrifie t'on notre région , la Somme et le nord de l'Aisne

En champagne pouilleuse , les parcs ne gênent pas la population , vu la densité de communes , mais l'Aisne est un département avec un maillage important de villages et de hameaux ( 800 )

Moi **,je suis pour la ruralité** , c'est pour cela que j'ai voulu rester à la campagne car j'aime mes paysages qui sont malheureusement déjà défigurés

Pourquoi à la concentration d'éoliennes sur Montbrehain , faut-il ajouter ce parc ?

Ce projet va assurer la saturation et la pollution visuelle , sans parler de nuisance sonore ( voir les habitants de Saint Quentin qui se plaignent des éoliennes installées pres du quartier Saint Jean ), de l'impact sur les liaisons hertziennes ( enquête de cet été de la commune de Fonsomme faisant suite aux réclamations ) impacts sur la faune avec éoliennes hachoirs ( chasseurs ) , impacts sur l'élevage ( reportages sur les chaînes nationales de TV )

La nuit impact et gêne liés aux éclairages clignotants rouges de signalisation

En référence au rapport du commissaire enquêteur concernant le projet Champs d'oeillette ce projet ne respecte pas les inter-distances entre parcs ( 2 à 5 km ) préconisées par le SRE

Sur l'étude d'impact , il est noté

Les communes de Croix Fonsomme et de Fontaine-Uterte font partie des communes favorables a l'éolien » ,**les habitants n 'ont pas été consultés . Pourquoi une réunion publique de présentation du projet n'a pas été réalisée à Croix Fonsomme et Fontaine avant l'enquête publique ?**

Pourquoi ne pas construire vers Caulaincourt des éoliennes , pourquoi contruire des parcs en mer face au Tréport ,et de Fecamp , et non en face du Touquet ou de Deauville ? C'est vrai les écolos bobos ne fréquentent pas notre région dont les habitants sont qualifiés de « dégénérés et de consanguins » par certains bien pensants Parisiens.

**Que va t'on laisser à nos petits enfants dans 25 ans** , pour la dépose des installations ?  
Le dépôt de garantie de 50 K€ par machine , est déjà limite en coût actuellement .Que sera la réglementation du futur ? ( il y a 25 ans l'amiante, les tôles fibro pouvaient aller en décharge )

Je n'ai pas lu , comment en cas de défaillance de la société d'exploitation ( eh oui ,une société est créée par parc éolien indépendante juridiquement de la maison mère , pouvant être revendue ou mise en faillite sans toucher au groupe ) qui va gérer la dépose ? La réalité ce sera le propriétaire du terrain , et en cas de défaillance la commune

**Quelle valeur pour nos propriétés** , avec vue sur éoliennes , moins valu d'au moins 25 % de perte .Qui va compenser ; les constructeurs d'éoliennes, l'état ?

**Qui est pour ce projet ?**

Les propriétaires et exploitants des terrains, à court terme, qui vont être indemnisés dans la fourchette haute ( indication du constructeur suite à une question posée en référence de la publication Action Agricole Picarde ,du 2 mai 2018 , 'article Eolien pour l'exploitant agricole miracle ou arnaque )

Les communauté de communes , qui ne voient que les rentrées financières

Les communes que l'on appâte depuis la modifications de la répartition des indemnités liées à la construction , alléchées par les sommes annoncées ,faibles par rapport aux investisseurs mais très importantes pour les finances des petites communes ( 20 % )

Combien de conseils municipaux lisent ou même parcourent les projets éoliens avant de prendre une décision lors du vote donnant avis de la commune ?

**NON à La construction de nouveaux parcs EOLIENS sur notre canton**

**Arrêtez de massacrer notre environnement**

**OUI à la préservation de notre qualité de vie en milieu rural**